



Leader des Télécommunications au Burkina
Certifié ISO 9001 - Version 2015

RAPPORT DE GESTION ANNUEL 2018

ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE DES ACTIONNAIRES
18 Avril 2019

4G+

ADVANCED

**PASSEZ À LA VITESSE
DE LA FIBRE OPTIQUE**

AVEC ONATEL

*selon la disponibilité du réseau

ONATEL
FIBRE OPTIQUE
**LA SOLUTION FTTH
DE ONATEL**



RAPIDE



PUISSANTE



SÉCURISÉE

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO - Version 2015



Sommaire

1. Mot de la Présidente du Conseil d'Administration.....	5
2. Gouvernance de ONATEL-SA.....	7-9
3. Mise en place du Comité d'Audit.....	11
4. Faits marquants 2018.....	12-14
5. Résultats 2018.....	15-22
6. Evolution bilantiel.....	23-24
7. Vie boursière du titre.....	26-27
8. Perspectives de développement en 2019.....	28
9. Projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.....	29-33
10. Annexes.....	35-39
11. Abréviations et Sigles.....	40

ONATEL

LES FORFAITS NANAN

OFFRE	DUREE	TARIF	CODE
5 MIN + 5 SMS + 10 MO	1JOUR	120	*146*220#
30 MIN + 30 SMS + 60 MO	1JOUR	500	*146*520#

Leader des Télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015

ONATEL

3G+

INTERNET POUR TOUS

DÉBIT + RAPIDE

TARIFS + BAS

COUVERTURE + LARGE



SEMAINE NATIONALE
DE L'INTERNET

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cher actionnaire,

L'opérateur historique des télécommunications ONATEL a encore produit de bons résultats pour l'année 2018.



Malgré la forte pression concurrentielle, résultant d'une érosion généralisée des prix autour des offres commerciales sur le marché, ONATEL a su enrichir ses offres à la clientèle, dynamiser son réseau et maintenir la croissance régulière de son parc clients.

De même, la politique d'optimisation des coûts engagée par la société depuis plusieurs années et qui s'est poursuivie en 2018, a permis de sauvegarder les marges de votre entreprise malgré le léger repli du chiffre d'affaires.

Au cours de l'année 2018, nous avons multiplié les animations commerciales, densifié les réseaux de distribution de nos produits et services afin de renforcer notre force de vente. Ces actions ont permis de dynamiser plusieurs produits dont notamment le mobile money «MOBICASH» qui continue de prendre de l'importance dans l'activité de ONATEL à travers la large gamme de services offerts (Paiement des factures SONABEL, Abonnement Canal+, Services marchands, Convention avec le Réseau des Caisses Populaires, etc.. ;)

Toutes ces actions ont été soutenues par des investissements significatifs au niveau du réseau technique qui ont permis de garantir une bonne qualité de service confirmée par les audits de l'ARCEP en 2018. Cette reconnaissance par le régulateur de la qualité de service est un réel motif de satisfaction pour ONATEL et nous appelle à une grande mobilisation pour les défis futurs. Ces efforts d'investissement continuent avec le maillage de notre réseau en fibre optique en préparation de l'arrivée de la 4G et vise également à accompagner la politique gouvernementale dans la mise à disposition des populations de moyens de communications les plus modernes.

Au regard de l'évolution rapide du secteur des télécommunications et au vu des discussions lancées en cours d'année pour la validation du cahier des charges de la licence technologiquement neutre, ONATEL a anticipé sur la préparation de son réseau technique pour le lancement de la 4G une fois la licence octroyée. Dans ce sens, tous les investissements nécessaires ont été réalisés au cours de 2018 et le réseau technique a été prêt et testé lors de la fête du 11 décembre 2018 à MANGA.

Sur le plan de la communication, l'année 2018 a été marquée par une forte présence de ONATEL et une large couverture des événements à fort potentiel sur l'ensemble du territoire afin de rester un des acteurs majeurs du tissu économique et social du pays.

Nous voulons également porter à votre attention que cette année encore, ONATEL-SA va poursuivre sa politique de rémunération du capital sans perturber ses équilibres financiers au regard des enjeux liés au renouvellement de la licence.

Le conseil d'administration par ma voix adresse ses vives félicitations à la direction générale et à l'ensemble du personnel de ONATEL ainsi qu'aux différents partenaires pour les bons résultats engrangés en 2018.

Marie Claire KADEOUA/TAMINY
Officier de l'Ordre National

ONATEL

Forfaits
Nanan

Forfaits
Libertis

Forfaits
Internet

Accédez à tous nos forfaits
avec un seul numéro

***200*3#**

Forfaits
Internationaux

Forfaits
Chic

Forfaits
SMS

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015



GOVERNANCE DE ONATEL-SA

Les membres du Conseil d'Administration

Présidente du Conseil d'Administration
Mme Marie Claire KADEOUA/TAMINY
Conseiller économique
(Etat du Burkina Faso)



Mme Léa ZAGRE/RIMTOUMDA
Administrateur des services Financiers
(Etat du Burkina Faso)



Mme Gisèle B. Isabelle Marie SAGNON/SAWADOGO
Magistrate
(Etat du Burkina Faso)



M. Emmanuel DE FEYDEAU
Directeur Plan Suivi des Participations
& Communication Financière
(Maroc Telecom)



M. Lhoussaine OUSSALAH
Directeur Général d'Atlantique Télécom Cote d'Ivoire
(Groupe Maroc Telecom)

M. Joseph NANA
Ingénieur des télécommunications
(Etat du Burkina Faso)



M. Younès GUIDA
Chargé de programme Corporate
(Maroc Telecom)



M. Abdel-Aziz EZZITI
Directeur d'Exploitation
(Maroc Telecom)



M. Aissam WAKRIM
Directeur Ingénierie et Déploiement
(Maroc Telecom)



Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux Assemblées Générales d'actionnaires.

Le Conseil d'Administration de ONATEL-SA est composé de neuf (09) membres. Il se réunit dès lors que l'intérêt de la Société l'exige et de façon récurrente deux (02) fois par an au moins, en séance ordinaire pour approuver les états financiers annuels de l'exercice écoulé, le budget et le programme d'activités de l'exercice à venir.

ONATEL

fournisseur incontesté
de la **data**



SEMAINE NATIONALE
DE L'INTERNET

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015



GOVERNANCE DE ONATEL-SA

La Direction Générale




La Direction de la société est assurée par un Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration. Il est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux Assemblées Générales ou au Conseil d'Administration. L'exercice de sa mission se repose généralement sur les orientations du Conseil d'Administration.

Le management de ONATEL-SA est assuré par le Directeur Général qui est assisté de trois(03) directeurs centraux et de cinq(05) directeurs régionaux qui couvrent tout le territoire Burkinabè






Les membres de la Direction Générale

Directeur Général
M. Sidi Mohamed NAIMI

Directeurs Centraux

-  Directeur Administratif et Financier
M. Zouhair CHEDDADI
-  Directeur des Services
M. Téné DIESSONGO
-  Directeur réseaux
M. Abdoulaye BASSOLE

Directeurs Régionaux

- | | |
|--|---|
| Directeur Régional du Centre-Nord_Kaya |  M. Bouraïma OUEDRAOGO |
| Directeur Régional du Centre-Ouest_Koudougou |  M. Alexandre BAYALA |
| Directeur Régional de l'Est_Fada N'Gourma |  M. Michel ZINKONE |
| Directeur Régional du Nord_Ouahigouya |  M. Mahamoudou DIABO |
| Directeur Régional de l'Ouest _ Bobo Dioulasso |  M. Toussaint KABORE |

Composition du Capital

ONATEL-SA

Répartition du capital
au 31 décembre 2018



ONATEL
BON DEBUT DE SEMAINE
#LUNDI MOTIVATION

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015

Mise en place du Comité d'Audit

Conformément aux dispositions de l'article 828 de l'Acte Uniforme de OHADA révisé, les sociétés faisant appel public à l'épargne pour le placement de leurs titres dans un ou plusieurs Etats parties ou dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties sont obligatoirement dotées d'un Conseil d'Administration.

L'article 829-1 de l'Acte uniforme susité, précise que le Conseil d'Administration des sociétés visées aux articles 828 à 853 est obligatoirement doté d'un Comité d'Audit. Pour se conformer à ces dispositions, le Conseil d'Administration du 29 novembre 2017 a validé le principe de la mise en place d'un Comité d'Audit et a délégué à Madame la Présidente du Conseil d'Administration et au Directeur Général le pouvoir de finaliser la réflexion de sa mise en œuvre.

Lors du Conseil d'Administration du 08 Février 2018, la charte du Comité d'Audit a été validée par le Conseil d'Administration.



CHARTRE DU COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit joue un rôle majeur dans la supervision et le contrôle de l'information comptable et financière d'une société.

La Charte doit permettre au Comité d'Audit de s'assurer que tous les domaines entrant sous sa responsabilité sont couverts.

Missions

Le Comité d'Audit doit émettre des recommandations au Conseil d'administration pour l'assister dans son rôle de surveillance. Les principales missions du Comité sont :

- ♦ Examiner et approuver la Charte d'audit interne, les activités et le plan d'audit ;
- ♦ Evaluer le dispositif de Contrôle interne et de Gestion des risques ;
- ♦ Veiller à la fiabilité de l'information financière ;
- ♦ Couvrir tout autre domaine entrant dans le cadre de ses attributions.

Composition du Comité d'audit

Le Comité d'audit de ONATEL-SA est une émanation du Conseil d'administration, nommé par ce dernier à qui il rend compte. Il est constitué de trois (3) Administrateurs non-salariés de la société.

Le Conseil d'administration choisit le président du Comité d'audit parmi les Administrateurs non-salariés de la société.

Le Président du Conseil d'Administration ne peut être Président du Comité d'Audit.

Un membre au moins du Comité d'Audit doit disposer d'une expertise financière avérée.

Durée

Le mandat des membres du Comité d'Audit est de trois (03) ans renouvelable une fois.

Secrétaire

Le Comité choisit un secrétaire parmi ses membres.



Faits marquants 2018

L'année 2018 a été marquée par les événements suivants :

COMMERCIAL & MARKETING

- ◆ Augmentation du Chiffre d'affaires de l'activité vente de capacité aux opérateurs de la sous-région ;
- ◆ Lancement de nouveaux services via MOBICASH :
 - Paiement de factures d'électricité SONABEL ;
 - Abonnement Canal+.
- ◆ Recrutement du réseau alternatif de distribution MOBICASH (Caisses Populaires, VIVO ENERGY, SOPHIBE, UBA, ORABANK, Banque de l'union et Banque Of Africa) ;
- ◆ Recrutements de 19 partenaires régionaux pour la vente des kits ;
- ◆ Repositionnement des différents Forfaits Mobiles Voix & Data;
- ◆ Forte agressivité entre les 3 opérateurs sur les Bonus et les promotions sur la Data mobile ;
- ◆ Hausse de la part de vente de la recharge via MOBICASH ;
- ◆ Extension du réseau commercial (déploiement de 129 kiosques) et amélioration de la visibilité commerciale (Branding de 661 Points de vente) ;
- ◆ Mise en œuvre du projet « Synergie groupe » pour le développement de l'échange du trafic inter-filiales ;
- ◆ Lancement des promotions vers les filiales (Sotelma, Moov CI, Moov Niger, Moov Bénin et Moov Togo) en mars, juillet et août 2018 ;
- ◆ Augmentation de la capacité de la Bande Passante Internet à 20 Gbps, +28% vs 2017 ;
- ◆ Réduction du trafic international direct suite à la mise en œuvre du Free Roaming ;
- ◆ Forte concurrence pour le trafic international ;
- ◆ Déploiement d'une nouvelle application Mobile pour l'identification et l'activation des cartes SIM (SIRA).

RESEAUX & SYSTEMES

Radio mobile

- ◆ Mise en service de 6 BSC SRAN et de plusieurs BTS ainsi que de nouveaux sites.

Cœur de réseau et applications

- ◆ Mise à niveau et extension du CORE PS désormais compatible 2G/3G et 4G ;
- ◆ Déploiement d'une deuxième plateforme de recharge électronique en redondance géographique.

4G

- ◆ Tests réussis de la 4G à Ouagadougou et mise en service réelle à MANGA lors de la fête nationale du 11 décembre 2018.

Transmission

- ◆ Mise en services des liaisons Fibre optique Ouaga-KAYA, OUAGA-OUAHIGOUYA, BOBO-DEDOUGOU ;
- ◆ Extension de la liaison OUAGA-KOUDOUGOU en WDM ;
- ◆ Rénovation et extension à 200 Gbps de la liaison optique WDM OUAGA-BOBO ;
- ◆ Mise en service des FH SDH OUAGA-MANGA-PO-DAKOLA, MANGA-BEGUEDO-TENKODOGO, KAYA-DORI et DEDOUGOU-NOUNA.

Réseau d'accès

- ◆ Extension des DSLAM de KAYA, OUAHIGOUYA, DEDOUGOU, KOUDOUGOU, YAKO, DORI et MANGA;



JURIDIQUE & REGLEMENTAIRE

- ◆ Publication par l'ARCEP du rapport de la qualité de service des réseaux mobiles des trois trimestres 2018. Onatel est bien positionnée par rapport à ses deux concurrents.
- ◆ Audit ARCEP des comptes sociaux 2014 à 2017.

RESSOURCES HUMAINES

- ◆ Augmentation de 10% du salaire de base, à partir de janvier 2018, en exécution de l'accord signé en novembre 2016 ;
- ◆ Deux Sit In du personnel en Avril et Mai 2018 pour la revendication de la prime de rendement selon les conditions demandées par le partenaire social ;
- ◆ Grève du personnel d'ONATEL de 4 jours début Juillet 2018.

FINANCES

- ◆ Signature, le 28 Mars 2018, de l'arrêté portant agrément au régime « C » du code des investissements conférant à l'ONATEL l'exonération des droits de douanes pour une période de 3 ans ;
- ◆ Audit de la comptabilité Analytique réalisé pour le compte de l'ARCEP ;
- ◆ Contrôle fiscal en cours des exercices 2015 à 2017.



RÉSULTATS 2018

DONNEES OPERATIONNELLES

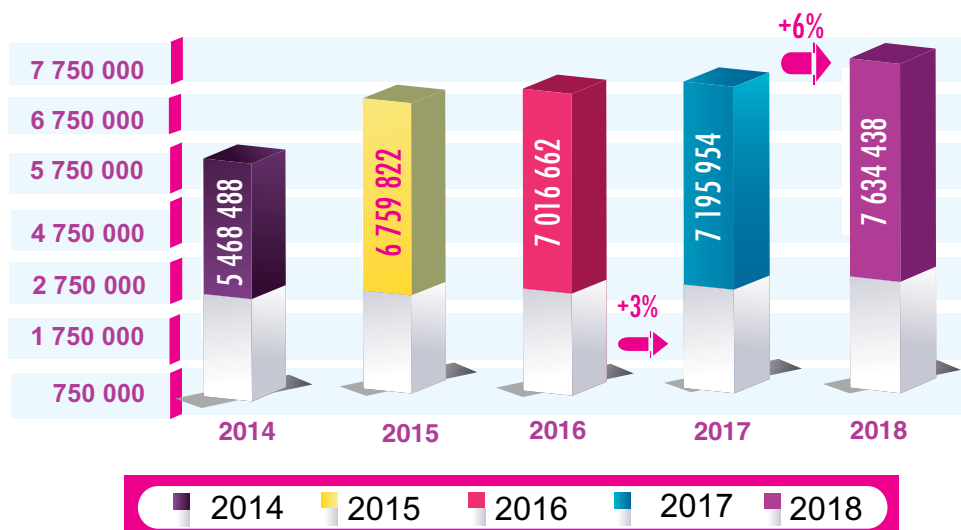
Développement soutenu de la base clients

La base clients actifs Fixe et Mobile de ONATEL-SA qui est constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (payant ou gratuit) ou ayant émis un SMS ou MMS durant les trois derniers mois et des clients postpayés non résiliés, continue à se développer à un rythme soutenu et s'établit à plus de 7,7 millions de clients à fin décembre 2018.

L'attractivité et la compétitivité de l'offre ONATEL combinées aux efforts d'animations sur le terrain, ont favorisé cette croissance de l'activité ONATEL et ont permis de recruter plus de 430 000 nouveaux clients Actifs au cours de l'année 2018.

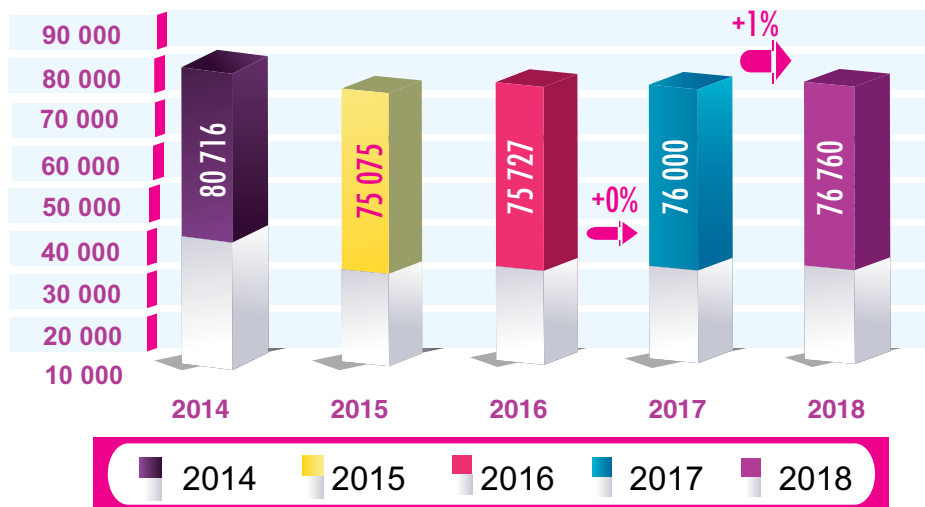
L'activité mobile demeure toujours la véritable pourvoyeuse de cette croissance et s'établit à un parc de plus de 7,6 millions de clients, en progression de 6% par rapport à 2017.

Evolution du Parc mobile de 2014 à 2018



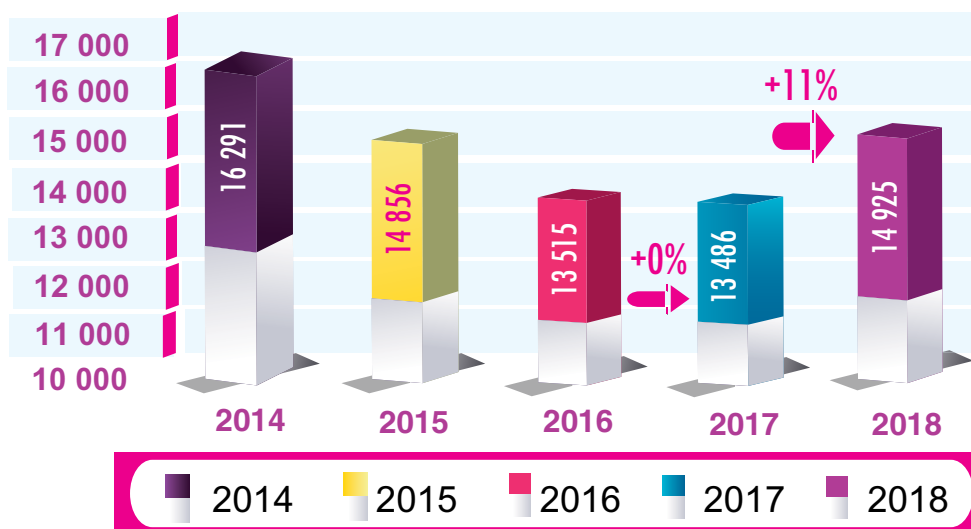
En 2018 le parc fixe net est en légère hausse de 1% par rapport 2017

Evolution du Parc Fixe de 2014 à 2018



Le parc internet gagne 11% par rapport à 2017 du fait du doublement de débit et de l'engouement suscité auprès des clients

Evolution du Parc Internet de 2014 à 2018



Offres permanentes 2018

MOIS	OFFRES PERMANENTES	DATE DEBUT	DATE FIN
JANVIER 2018	BONUS MOBICASH 100%	22/01/2018	permanent
MARS 2018	NOUVEAUX KITS	01/03/2018	permanent
	MY BOX ONATEL POSTPAYE	09/03/2018	permanent
	MY BOX ONATEL PREPAYE	09/03/2018	permanent
AVRIL 2018	BONUS PERMANENT 200%	23/04/2018	Permanent
JUN 2018	NOUVEAU KIT PRESTIGE PLUS	22/06/2018	permanent
	BON PLAN 3G+ ONATEL(Forfaits journaliers)	01/06/2018	permanent
JUILLET 2018	MOBICASH/PAIEMENT FACTURES SONABEL	24/07/2018	permanent

ONATEL

FORFAIT NANAN

10 MIN | 10 SMS | 20 MO

120 Fcfa valable 24h

*146*220#

Leader des télécommunication au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015

ONATEL

Offres Promotionnelles 2018

MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
JANVIER 2018	BONUS MOBICASH 300%	3
	BON PLAN ONATEL DU MERCREDI 40 MIN NANAN A 500FCFA	2
	BON PLAN ONATEL DU SAMEDI . 70 MN A 700FCFA	2
	JEUDI MAGIQUE	1
	BONUS HAPPY DAY	1
	BON PLAN ONATEL DU DIMANCHE .100 MN A 1000 FCFA	1
	BON PLAN ONATEL DU MERCREDI 130 MIN NANAN A 1500FCFA	1
	BONUS NANAN 100%	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
FEVRIER 2018	BONUS MOBICASH 300%	9
	BONUS 100% INTERNET	1
	Bon Plan du Mercredi	1
	BON PLAN DU DIMANCHE .100 MN A 1000 FCFA	1
	BON PLAN ONATEL DU SAMEDI 130 MIN NANAN A 1500FCFA	1
	BON PLAN DU DIMANCHE 70 MIN NANAN A 700FCFA	1
	BON PLAN DU SAMEDI 40 MIN NANAN A 500FCFA	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
MARS 2018	BONUS 300%	4
	Forfait 3G Internet	3
	BONUS 100% INTERNET	1
	BONUS 200%	1
	BON PLAN 30 MN à 400 F CFA	1
	BON PLAN 90 MN à 1000 F CFA	1
	PROMO INTERNATIONAL	1
	BON PLAN 60 MN à 700 F CFA	1
	LIBERTIS	1
	BONUS MOBICASH 300% et 200%	1
PROMO tarifs Transfert MOBICAH en National	1	
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
AVRIL 2018	BONUS 300%	9
	LES BONS PLAN ONATEL	3
	LIBERTIS	2
	BON PLAN 120 MN à 1500 F CFA	1
	BON PLAN 90 MN à 1000 F CFA	1
	BON PLAN 60 MN à 700 F CFA	1
	LIBERTIS	
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
MAI 2018	BONUS SPECIAL PERMANENT SUR TOUTES LES RECHARGES NANAN ET NANAN EXPRESS 100%	Longue durée
	BONUS PERMANENT MOBICASH SUR TOUTES LES RECHARGES via MOBICASH 100%	Longue durée
	BONUS 300%	4
	BON PLAN 3G+ ONATEL	1
	BONUS 100%	1
	RAMADAN ONATEL	1
	ONATEL CONCOURS	1
BONUS HAPPY DAY SUR TOUTES LES RECHARGES NANAN ET NANAN EXPRESS 150%	1	
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
JUIN 2018	PANIERS NANAN ONATEL	7
	BONUS HAPPY DAY 300%	6
	BON PLAN 3G+ ONATEL(Forfaits classiques)	5
	ONATEL CONCOURS 2018	3
	MONDIAL 2018	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
JUILLET 2018	BON PLAN 3G+ ONATEL	10
	BONUS HAPPY DAY 300%	8
	PANIERS NANAN ONATEL	7
	PROMO CONCOURS	5
	PROMO BONUS TROIS(03)EN UN(01)	1
	Promo international	1
	ONATEL CONCOURS 2018	1

Offres Promotionnelles 2018 (suite)

MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
AOÛT 2018	BON PLAN 3G+ ONATEL	6
	BONUS HAPPY DAY 300%	3
	BONUS MOBICASH 300%	3
	FORFAITS NANAN ONATEL	3
	FORFAITS SMS	2
	Offre spéciale HADI	1
	Promo international	1
	POEMES	1
	HOROSCOPE	1
	AFINITES AMOUREUSES	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
SEPTEMBRE 2018	FORFAITS NANAN MAGIQUES DU WEEK-END	10
	BONUS sur toutes les recharges via MOBICASH,NANAN EXPRESS,CARTES PHYSIQUE 300%	6
	LIBERTIS	6
	BONUS MOBICASH 300%	4
	BON PLAN 3G+	2
	KIT PRESTIGE	1
	WEEK END MAGIQUE	1
	Offre spéciale HADI	1
	CASH POWER et factures SONABEL via Mobicash	1
	PROMO SMS ALERTE FOOT	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
OCTOBRE 2018	Forfaits 3G	8
	BONUS MOBICASH 300%	5
	FORFAITS NANAN MAGIQUES DU WEEK-END	5
	BONUS sur toutes les recharges via MOBICASH,NANAN EXPRESS,CARTES PHYSIQUE 300%	4
	NUMERO CHIC	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
NOVEMBRE 2018	BONUS sur toutes les recharges via MOBICASH,NANAN EXPRESS,CARTES PHYSIQUE 300%	5
	BONUS MOBICASH 300%	4
	BONUS MOBICASH 300% SAMEDI	4
	NUMERO CHIC	4
	PAIEMENT FRAIS D'UNIVERSITE VIA MOBICASH	4
	LES BONS PLANS 3G+ ONATEL DE 1Go	3
	LES BONS PLANS 3G+ ONATEL DE 3Go	2
	LES BONS PLANS 3G+ ONATEL DE 500Mo	2
	PROMO 170F/mn vers la Côte d'Ivoire	1
	FORFAIT NANAN 30MN	1
	BONUS PERMANENT MOBICASH 200%	1
	FORFAITS INTERNATIONAUX	1
	LES BONS PLANS 3G+ SNI 2018	1
LES BONS PLANS 3G+ ONATEL DE 2Go	1	
	FORFAIT INTERNET NUIT	1
MOIS	OFFRES PROMOTIONNELLES	NOMBRE/REPETITION
DECEMBRE 2018	LES BONS PLANS 3G+ ONATEL	30
	BONUS MOBICASH 300% SAMEDI	5
	JEU FORFAIT SWAG	5
	BONUS sur toutes les recharges via MOBICASH,NANAN EXPRESS,CARTES PHYSIQUE 300%	4
	BONUS MOBICASH 300%	4
	FORFAIT SWAG	2
	FORFAITS INTERNATIONAUX	2
	FORFAIT 5MN A 60F	2
	NUMERO FOVORI	2
	PAIEMENT FRAIS D'UNIVERSITE VIA MOBICASH	2
	ACCES *200*3#	2
	FORFAIT NANAN 30MN	1
	PACK TRIO	1

DONNEES FINANCIERES

Le résultat net d'ONATEL ressort à 31,8 Milliards de FCFA au 31 décembre 2018.

(En MFCFA)	2017	2018	%
Chiffre d'affaires	162 723	159 027	-2,3%
Résultat d'exploitation	43 558	45 955	5,5%
Résultat Financier	-2 391	-1 476	38,3%
Résultat Net	28 285	31 814	12,5%

Au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires de ONATEL-SA ressort à 159,03 Mds FCFA contre 162,7 Mds FCFA en 2017. Cette tendance baissière du chiffre d'affaires est essentiellement expliquée par la multiplicité des offres promotionnelles, l'impact du free roaming et des OTT (Over The Top).

Le résultat d'exploitation s'établit à 46,0 Mds FCFA, en hausse de 5,5% par rapport à 2017. Cette progression est expliquée en grande partie par l'effort d'optimisation des coûts en 2018.

Le résultat net ressort à 31,8 Mds FCFA en 2018 contre 28,3 Mds FCFA en 2017, soit une hausse de 12,5%.

ONATEL

NUMÉROS CHICS

TARIFS	DUREE	CODE
200 F	1 JOUR	*125*2*NUMERO#
1200 F	7 JOURS	*125*7*NUMERO#
5000 F	30 JOURS	*125*9*NUMERO#

© MEDIACOM

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Le total du bilan est passé de 191,7 Mds FCFA en 2017 à 200,3 Mds FCFA au 31 décembre 2018.

Actif (Millions FCFA)	2017	2018	%	Passif (Millions FCFA)	2017	2018	%
Actif Immobilisé	120 474	117 056	-3%	Ressources stables	91 434	93 343	2%
Actif Circulant	53 495	65 342	22%	Passif Circulant	84 545	87 621	4%
Trésorerie - Actif	17 752	17 871	1%	Trésorerie - Passif	15 719	19 298	23%
Ecart de conversion actif	4	3	-10%	Ecart de conversion-Passif	26	10	-60%
TOTAL BILAN	191 724	200 273	4%	TOTAL BILAN	191 724	200 273	4%

ONATEL

Kit Prestige

PLUS CLASSE PLUS CHIC

250F DE CREDIT VERS TOUS LES RESEAUX

300% DE BONUS

100Mo GRATUITS CHAQUE MOIS

100 SMS GRATUITS CHAQUE MOIS

- CREDIT converti à tous les réseaux valable 30 JOURS
- 300% DE BONUS SUR LA 1^{ère} RECHARGE
- 100Mo & 100SMS GRATUITS PENDANT 3 MOIS VALABLE 7 JOURS

KIT À 250 FTTC

Leader des Télécommunications au Burkina Faso
Certifiée ISO 9001 - Version 2015

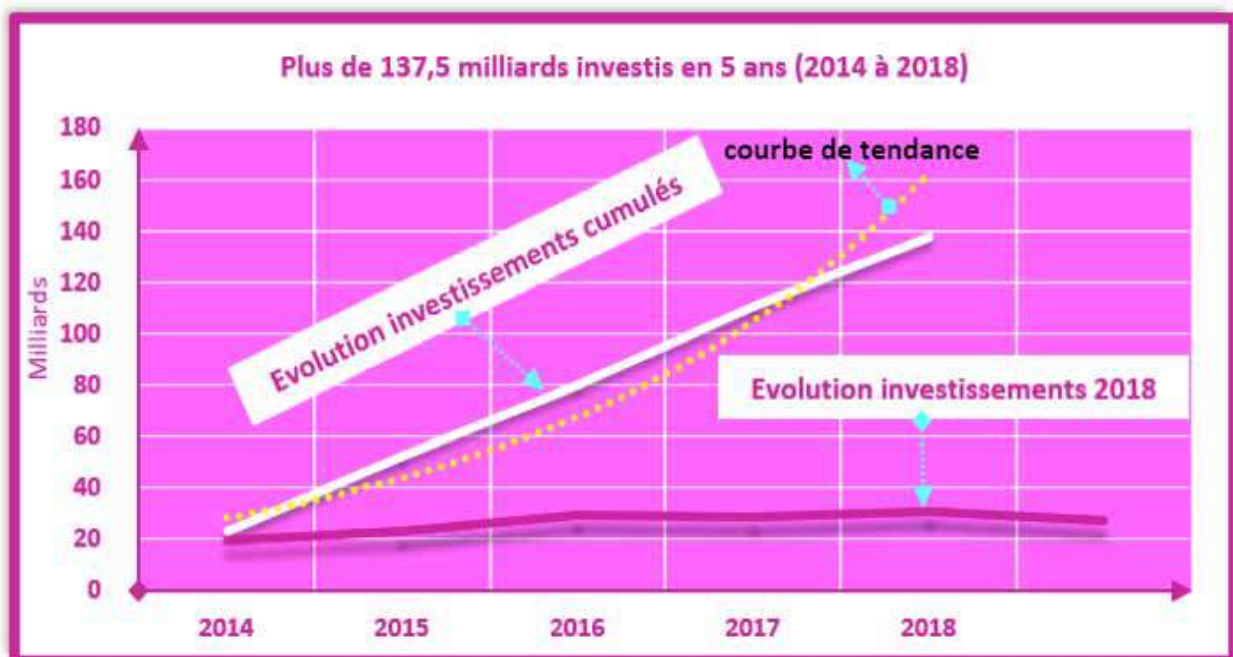
ONATEL

INVESTISSEMENT 2018

En 2018, ONATEL a investi plus de 26,8 milliards de FCFA pour continuer à soutenir la croissance de son activité. L'effort d'investissement ainsi consenti a servi à renforcer la capacité des équipements mobile et fixe, améliorer de façon très sensible la qualité de service, élargir le réseau mais également à mieux prendre en charge l'exigence des clients.

Millions FCFA

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Investissements	22 551	29 221	28 224	30 742	26 828
Evolution (%)	17%	30%	-3%	9%	-13%
Investissements cumulés	22 551	51 772	79 996	110 738	137 566



EVOLUTION BILANTIELLE

Au 31 décembre 2018, le bilan de ONATEL-SA s'établit à 200 273 millions FCFA en hausse de 4% par rapport à 2017.

	ACTIF	2 018	2 017	%
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 114 208 072	7 828 815 018	-22%
AJ	TERRAINS	5 493 713 278	5 465 143 163	1%
AK	BATIMENT	4 549 581 223	3 729 307 807	22%
AL	INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	95 613 204 877	98 222 456 771	-3%
AM	MATERIEL	2 148 985 719	1 934 018 356	11%
AN	MATERIEL DE TRANSPORT	451 664 717	660 079 059	-32%
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 257 149 814	110 011 005 156	-2%
AP	AVANCE ET ACOMPTE VERSES SUR IMMOBILISATIONS	2 378 409 157	2 329 050 317	2%
AR	TITRES DE PARTICIPATION	58 500 000	58 500 000	0%
AS	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	248 014 860	246 284 860	1%
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	117 056 281 903	120 473 655 351	-3%
BB	MARCHANDISES	55 464 899	99 083 120	-44%
BB	MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	1 873 608 124	1 603 043 741	17%
BB	STOCKS	1 929 073 023	1 702 126 861	13%
BH	FOURNISSEURS AVANCES VERSEES	0	0	
BI	CLIENTS	8 671 397 283	8 457 198 787	3%
BJ	AUTRES CREANCES	54 741 232 572	43 335 805 317	26%
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT	65 341 702 878	53 495 130 965	22%
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF	17 871 133 273	17 751 712 665	1%
BU	ECART DE CONVERSION ACTIF	3 399 014	3 763 253	-10%
BZ	TOTAL ACTIF	200 272 517 068	191 724 262 234	4%

Actif immobilisé :

L'actif immobilisé est en retrait de 3% sous l'impact de la baisse des immobilisations corporelles (-2%) et incorporelles (-22%).

- ◆ Le repli des immobilisations incorporelles est expliqué par l'importance des dotations aux amortissements ;
- ◆ Les immobilisations corporelles s'établissent à 108,26 milliards de FCFA en 2018 contre 110,01 en 2017, soit une baisse de 2% notamment imputable aux amortissements qui croissent de 8% ;
- ◆ La construction d'un Centre National de Magasinage et de Distribution (CNMD) pour une gestion moderne, rigoureuse et efficace a favorisé essentiellement l'évolution de la rubrique du bilan « bâtiments » qui enregistre une augmentation de 22% par rapport à 2017 ;
- ◆ La baisse de 3% constatée, des aménagements, agencements et installations est principalement expliquée par le niveau élevé des dotations aux amortissements ;
- ◆ Les investissements destinés à l'acquisition du matériel informatique, aux mobiliers de bureau et aux outillages industriels de la rubrique « matériel » confortent la tendance haussière enregistrée depuis 2017 et ressort à +11% en 2018 ;
- ◆ Le matériel automobile s'établit à 0,50 milliard de FCFA en 2018 contre 0,66 milliard de FCFA en 2017, soit une baisse de 32% ;
- ◆ Les valeurs nettes des avances et acomptes sur immobilisations ressortent à +2% tandis que celle des titres de participations reste au 31 décembre 2018 au même niveau de 2017.

📍 Actif circulant : Gagne +22% par rapport à 2017

- ◆ L'actif circulant est de 65,3 milliards de FCFA, en hausse de 22% par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique par l'évolution des stocks et des créances.
 - Les stocks ont augmenté de 13% suite à l'accroissement des stocks carte SIM et KIT pour faire face à l'accélération des ventes ;
 - Les créances enregistrent une hausse globale de 22% à cause de l'augmentation des créances des opérateurs internationaux et du changement de méthode d'évaluation des provisions de fin d'engagement (suivant la norme IAS 19) qui a impacté les autres créances de 7,4 milliards de FCFA.

📍 Trésorerie -Actif :

Les disponibilités sont en légères hausses de 1% au regard de la bonne dynamique amorcée de l'activité MOBICASH qui génère en ce moment d'importants flux de trésorerie.

ONATEL
MY BOX ONATEL **PARTAGEZ L'INTERNET HAUT DÉBIT EN FAMILLE**

+ 1Go OFFERT = 49 000 FCFA

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO - Version 2015

ONATEL

	PASSIF	2 018	2 017	%
CA	CAPITAL	34 000 000 000	34 000 000 000	0%
CD	PRIME LIEES AU CAPITAL SOCIAL	1 966 210	2 018 712	-3%
CF	RESERVES INDISPONIBLES	6 800 000 000	6 800 000 000	0%
CJ	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (bénéfice + ou perte -)	31 814 300 308	28 284 547 498	12%
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	72 616 266 518	69 086 566 210	5%
DA	EMPRUNT DE DETTE FINANCIERE DIVERSES	10 555 271 078	21 262 410 933	-50%
DC	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 171 638 441	1 085 308 425	837%
DD	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	20 726 909 519	22 347 719 358	-7%
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES	93 343 176 037	91 434 285 568	2%
DH	DETTES CIRCULANTES H.A.O ET RESSOURCES ASSIMILEES	1 498 871 709	6 141 795 581	-76%
DI	CLIENTS AVANCES RECUES	5 634 099 890	2 831 196 457	99%
DJ	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	29 128 107 715	27 664 598 890	5%
DK	DETTES FISCALES	16 673 659 201	15 124 605 947	10%
DK	DETTES SOCIALES	5 785 938 715	5 307 452 510	9%
DM	AUTRES DETTES	26 542 042 289	25 996 150 752	2%
DN	PROVISIONNES RISQUES A COURT TERME	2 358 113 114	1 479 589 409	59%
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT	87 620 832 633	84 545 389 546	4%
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF	19 298 249 611	15 719 074 123	23%
DV	ECART DE CONVERSION-PASSIF	10 258 787	25 512 997	-60%
DZ	TOTAL PASSIF	200 272 517 068	191 724 262 234	4%

🕒 Ressources Stables : +2% à 93,3 milliards de FCFA en 2018

- ◆ La hausse du résultat net permet aux capitaux propres de s'afficher à 72,6 milliards de FCFA en 2018 contre 69,1 en 2017, soit une progression de 5% ;
- ◆ Les dettes financières et ressources assimilées ont enregistré une baisse de 7% expliquée par l'effort de remboursements d'emprunts contractés.

🕒 Passif circulant :

- ◆ Les dettes du passif circulant s'élèvent à 87,6 milliards de FCFA, en hausse de 4% par rapport à 2017. Cette croissance est expliquée essentiellement par l'augmentation des dettes des prestations locales non encore facturées, des avances clients MOBICASH auxquels s'ajoutent les dettes des opérateurs internationaux.

🕒 Trésorerie - Passif

- ◆ La trésorerie - passif s'établit à 19,3 milliards de FCFA en 2018 contre 15,7 milliards de FCFA en 2017. Le recours aux concours bancaires à des conditions très avantageuses pour faire face principalement au paiement des dividendes et autres engagement à court terme est à l'origine de cette augmentation.

VIE BOURSIERE DU TITRE

La BRVM est toujours en baisse pour la troisième année consécutive.

Les principaux indices du marché ont connu des baisses de l'ordre de 29% en 2018.

L'indice BRVM Composite s'affiche au 31 décembre 2018 à 172,24 points contre 243,06 points relevé le 29 décembre 2017, soit une baisse de 29,14%.

Le BRVM 10 s'est replié de 29,72 % en passant de 219,65 points le 29 décembre 2017 à 154,36 points le 31 décembre 2018.

L'indice sectoriel des services publics s'est établi à la clôture du dernier jour de l'année 2018 à 495,34 points, soit une variation de -29,79% comparé à la même période de l'année 2017.

La capitalisation boursière du marché des actions en 2018 s'établit à 4 844,51 milliards de FCFA contre 6 836,23 milliards de FCFA en 2017, soit une baisse annuelle de 29,13%.

En 2018, le titre ONATEL BF reste toujours victime de l'évolution baissière du marché des trois dernières années consécutives.

La capitalisation boursière de l'ensemble des titres ONATEL de 2018 au cours de 4 150 FCFA s'établit à 282,2 milliards de FCFA contre 325,04 milliards de FCFA à fin 2017, soit une baisse de 13%.

Les transactions de l'année 2018 sur les titres ONATEL BF ont connu une embellie du fait de la transaction sur dossier réalisée à la BRVM le 17 avril 2018 entre l'ETAT DU BURKINA FASO et ITISSALAT AL MAGHRIB SA (Maroc Telecom) et se rapportant à 3 400 000 titres détenus par l'ETAT BURKINABE.

Cette opération a permis d'enregistrer en 2018, 5 138 836 titres échangés contre 1 139 025 titres en 2017, soit une forte progression de 351%. La valeur des transactions des titres

échangés ressort à 39,46 milliards de FCFA contre 9,91 milliards de FCFA en 2017.

Le cours moyen de 4 031 FCFA de l'action ONATEL BF pour les 246 séances de bourse de l'année 2018 a baissé de 11%. Cette évolution du cours moyen découle de la physionomie actuelle baissière du marché des actions.

La plus forte hausse du cours a été atteinte le 04/04/2018 avec un cours fractionné de 4 650 FCFA soit 9 300 FCFA avant le fractionnement du 29/08/2018. Quant à la plus forte baisse du cours, elle a été enregistrée le 11/09/2018 avec un cours fractionné de 3 500 FCFA soit 7 000 FCFA sans le fractionnement.

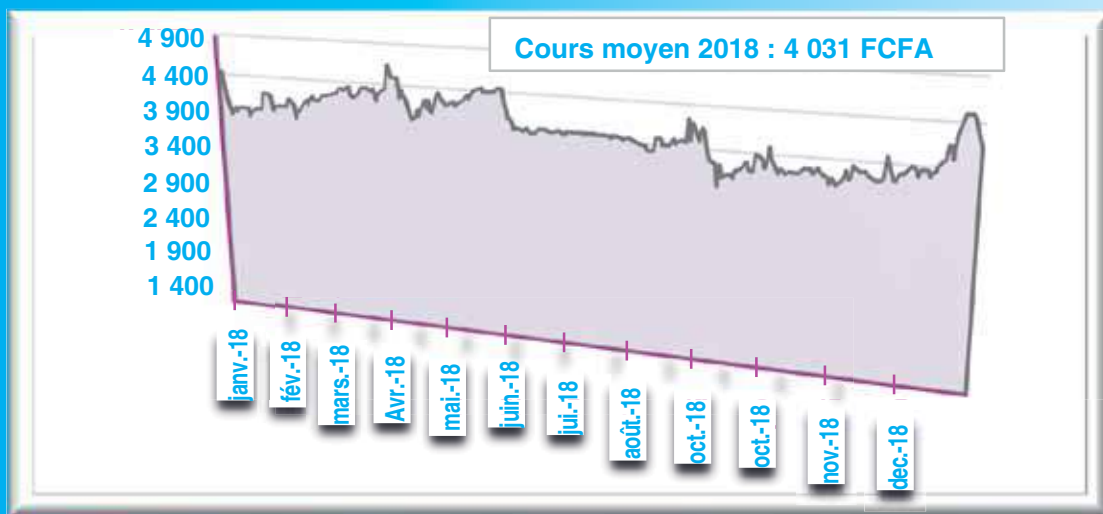
Le titre ONATEL conserve son bon classement à la troisième position pour les quatre révisions de l'année 2018 des TOP 10 de l'indice BRVM.

Parallèlement à cette performance, le titre continue d'affirmer sa crédibilité dans la catégorie des small cap de l'indice international « MSCI WAEMU » (Morgan Stanley Capital International West African Economic and Monetary Union).

Au terme de la revue financière de notre exercice 2017, l'agence West Africa Rating Agency (WARA), a publié le 09 juillet 2018, la notation financière rehaussée de ONATEL-SA. Sur son échelle régionale, la notation de long terme de ONATEL-SA s'est donc améliorée en passant de «BBB-» à « BBB ». Cette notation en grade d'investissement renforce davantage l'image de ONATEL-SA et lui permet toujours d'émettre sur le marché sans garantie.

VIE BOURSIERE DU TITRE (suite)

Evolution du cours en 2018(Lissage Cours FCFA _fractionnement)



ONATEL

Nouvelle semaine,
nouveaux challenges
Gardez le sourire !

Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015

© MEDIACOM

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT EN 2019

2019, ANNEE DE L'OFFENSIVE

Pour permettre une meilleure productivité de l'activité, nous nous sommes engagés sur des nouveaux objectifs ambitieux. Pour y arriver, nos multiples actions doivent s'adosser sur toutes les initiatives à faire plus et à mieux servir les clients.

Il s'agira de traduire concrètement les pistes d'amélioration identifiées par :

- ◆ La souscription à la licence technologiquement neutre pour offrir les services de la 4G+ advanced ;
- ◆ Le développement du très haut débit à travers la modernisation et la densification des réseaux;
- ◆ la prise en compte des besoins spécifiques des clients par la mise à disposition d'offres innovantes ;
- ◆ L'enrichissement des services et l'extension des activités mobicash à l'ensemble des secteurs dans les domaines des paiements, du transfert d'argent et du microcrédit ;
- ◆ La poursuite des investissements et l'acquisition d'équipements de dernières générations ;
- ◆ L'amélioration continue de la qualité de service ;
- ◆ La mise en place d'une politique tarifaire adaptée aux besoins des clients ;
- ◆ Le développement d'un réseau de distribution dense sur tout le territoire, afin d'améliorer la proximité avec les clients et les partenaires ;
- ◆ la sécurisation du trafic à travers le maillage des liaisons de transmission en fibre optique et la redondance des équipements en vue d'assurer la continuité du service ;
- ◆ La poursuite de son engagement citoyen dans le but de contribuer au développement économique et social du Burkina Faso, en soutien aux efforts du gouvernement et des partenaires techniques et financiers ;
- ◆ L'optimisation des ressources ;
- ◆ Le pilotage d'un système de management de la qualité comme socle des valeurs qui permet à l'ensemble des collaborateurs d'assurer une amélioration continue des processus et la prise en compte des exigences des parties intéressées pertinentes de l'entreprise.



PROJET DE RESOLUTIONS A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A titre ordinaire :

1^{ère} résolution :

Approbation des rapports et des états financiers annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise :

- ♦ du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société ONATEL-SA pendant l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;
- ♦ du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de 31 814 300 308 FCFA.

L'Assemblée Générale décide, en conséquence, de donner quitus entier, définitif et sans réserves, aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018.



2^{ème} résolution :

Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, approuve l'ensemble des opérations et conventions visées dans ce rapport.

3^{ème} résolution :

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2018 dégage un résultat net bénéficiaire de 31 814 300 308 FCFA.

Au regard de ce résultat net bénéficiaire, le Conseil d'Administration a proposé de distribuer des dividendes à hauteur de 31 813 120 000 FCFA et de conserver le reliquat de 1 180 308 FCFA en report à nouveau. La proposition de distribution des dividendes se présente comme suit :

- ♦ Résultat net de l'exercice : 31 814 300 308 FCFA
- ♦ Réserves légales (10%) : 0 FCFA (limite de 20% du capital social atteinte)
- ♦ Bénéfice net distribuable de l'exercice : 31 814 300 308 FCFA
- ♦ Affectation aux dividendes : 31 813 120 000 FCFA FCFA
- ♦ Report à nouveau (bénéfice) après dividendes : 1 180 308 FCFA

L'Assemblée Générale approuve l'affectation proposée par le Conseil d'Administration et décide de distribuer un dividende de 31 813 120 000 FCFA à raison de 467,84 FCFA pour chacune des 68 000 000 actions composant le capital social et ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1^{er} juin 2019.

Conformément aux dispositions du Code des impôts, les dividendes seront assujettis à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 12,5%.

Le dividende par action net de l'IRVM ressort donc à 409,36 FCFA.

4^{ème} résolution :

Ratification de la cooptation de Madame Nadia OUAZZANI en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de ratifier la cooptation de Madame Nadia OUAZZANI, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Emmanuel DE FEYDEAU, pour la durée restante de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.



5^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Madame Marie Claire KADEOUA/TAMINY en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Marie Claire KADEOUA/TAMINY en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

6^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Madame Léa ZAGRE/RIMTOUMDA en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Léa ZAGRE/RIMTOUMDA en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.



7^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Monsieur Joseph NANA en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Joseph NANA en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.



8^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Madame Gisèle B. Isabelle Marie SAGNON/SAWADOGO en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Madame Gisèle B. Isabelle Marie SAGNON/SAWADOGO en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

9^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de la société Itissalat Al Maghrib en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de la société Itissalat Al Maghrib SA (Maroc Telecom) représentée par son représentant permanent Monsieur Younés GUIDA en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

10^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Monsieur Aissam WAKRIM en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Aissam WAKRIM en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.



11^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Monsieur Lhoussaine OUSSALAH en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Lhoussaine OUSSALAH en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

12^{ème} résolution :

Renouvellement du mandat de Monsieur Abdel-Aziz EZZITI en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de Monsieur Abdel-Aziz EZZITI en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

13^{ème} résolution :

Nomination de Madame Nadia OUZZANI en qualité d'Administrateur

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide d'approuver la nomination de Madame Nadia OUZZANI en qualité d'Administrateur, pour une durée de trois (03) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

14^{ème} résolution :

Reconduction du mandat des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires et conformément aux dispositions de l'article 704 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et l'article 21 des statuts de ONATEL -SA, décide la reconduction du mandat des commissaires aux comptes titulaires (SECCAPI & SOFIDEC) et suppléants (FIDAF & CECISO) pour une durée de 6 ans.

A titre extraordinaire :

15^{ème} résolution :

modification des statuts de ONATEL-SA

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, décide de valider la modification des statuts de ONATEL SA suite à l'opération de transaction sur dossier sous la forme d'acheté/vendu réalisé le 17 avril 2018 entre l'ETAT DU BURKINA FASO et ITISSALAT AL MAGHRIB SA (Maroc Télécom) et se rapportant sur 3 400 000 titres détenus par l'ETAT BURKINABE.

Cette opération qui ramène la participation de ITISSALAT AL MAGHRIB SA (Maroc Telecom) de 51% à 61% et celle de l'ETAT DU BURKINA FASO de 26% à 16%, modifie les statuts comme suit :

L'article 6 des statuts en son paragraphe relatif au « MONTANT ET TAUX » :

Le capital social de l'ONATEL-SA est fixé à TRENTE QUATRE MILLIARDS (34 000 000 000) FRANCS CFA divisé en SOIXANTE HUIT MILLIONS (68 000 000) actions de CINQ CENTS (500) FRANCS CFA chacune de valeur nominale et numérotées de 1 à 68 000 000.

Le capital social de ONATEL-SA, de TRENTE QUATRE MILLIARDS (34 000 000 000) FRANCS CFA, résulte d'apports en numéraires réalisés par :

- ✦ L'Etat Burkinabé, à hauteur de 16% ;
- ✦ ITISSALAT AL MAGHRIB, à hauteur de 61% ;
- ✦ Divers actionnaires suite à l'Offre Publique de Vente (OPV), à hauteur de 23%.

Le capital social de l'ONATEL-SA est détenu comme suit :

⊙ ETAT BURKINABE,

A concurrence de CINQ MILLIARDS QUATRE CENT QUARANTE MILLIONS (5 440 000 000) FRANCS CFA.

Pour les actions numérotées de 1 à 10 880 000, soit 10 880 000 actions.

⊙ ITISSALAT AL MAGHRIB,

A concurrence de VINGT MILLIARDS SEPT CENT QUARANTE MILLIONS (20 740 000 000) FRANCS CFA.

Pour les actions numérotées de 10 880 001 à 52 360 000, soit 41 480 000 actions.

⊙ DIVERS ACTIONNAIRES SUITE A L'OFFRE PUBLIQUE DE VENTE (OPV)

A concurrence de SEPT MILLIARDS HUIT CENT VINGT MILLIONS (7 820 000 000) FRANCS CFA.

Pour les actions numérotées de 52 360 001 à 68 000 000, soit 15 640 000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide en outre d'adopter le nouveau texte des Statuts conforme aux modifications qui précèdent.

L'Assemblée Générale donne également tous pouvoirs, au Directeur Général, aux fins d'effectuer toutes modifications et formalités qui s'avéreraient nécessaires en vertu de la présente décision.



16^{ème} résolution :

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales, Ordinaire et Extraordinaire, confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi.

OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
ONATEL-SA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
Exercice clos au 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissaire aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de ONATEL-SA ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers de ONATEL-SA de l'exercice clos le 31 décembre 2018, arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 février 2019, se caractérisent notamment par les chiffres clés ci-après :

(En Millions de FCFA)

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Total bilan	200 273	191 724
Capitaux propres	72 616	69 086
Chiffre d'affaires	159 027	162 723
Résultat net (Bénéfice)	31 814	28 285

Ces états financiers ont été établis comme l'exercice précédent en application des règles et méthodes édictées par le Système comptable OHADA (SYSCOHADA).

Opinion sur les comptes annuels

Les comptes annuels de ONATEL-SA ont été arrêtés le 11 février 2019 sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société et il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à la formulation de notre opinion.

Compte tenu des diligences que nous avons effectuées selon les normes de la profession, nous certifions que les comptes annuels et états financiers de l'Office National des Télécommunications (ONATEL-SA) arrêtés au 31 décembre 2018, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous leurs aspects significatifs, du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément au SYSCOHADA.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'article 713 de l'Acte uniforme OHADA révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de l'Office National des Télécommunications (ONATEL-SA).

Fait à Ouagadougou, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC-AC SARL



Oumarou Gilbert SINARE

Associé Gérant

Expert-comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SECCAPI - SARL



Samuel SAWADOGO

Associé Gérant

Expert-Comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

BILAN-ACTIF

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE 2018			EXERCICE 2017
			Brut	Amortissements / dépréciations	Net	
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		44 688 024 702	38 573 816 630	6 114 208 072	7 828 815 018
AE	Frais de développement et de prospec					
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		44 688 024 702	38 573 816 630	6 114 208 072	7 828 815 018
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		472 258 048 124	361 622 489 153	110 635 558 971	112 340 055 473
AJ	Terrains dont(2881-2928p)		5 493 713 278		5 493 713 278	5 465 143 163
AK	Bâtiments dont (2315 + 2325-2831p- Place m em en 2832p)		13 876 059 133	9 326 477 910	4 549 581 223	3 729 307 807
AL	Aménagements, agencements et installa		430 821 374 667	335 208 169 790	95 613 204 877	98 222 456 771
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		13 127 911 065	10 978 925 346	2 148 985 719	1 934 018 356
AN	Matériel de transport		6 560 580 824	6 108 916 107	451 664 717	660 079 059
AP	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS		2 378 409 157		2 378 409 157	2 329 050 317
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 321 459 062	2 014 944 202	306 514 860	304 784 860
AR	Titres de participation		2 073 444 202	2 014 944 202	58 500 000	58 500 000
AS	Autres immobilisations financières		248 014 860		248 014 860	246 284 860
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		519 267 531 888	402 211 249 985	117 056 281 903	120 473 655 351
BA	ACTIF CIRCULANT HAO					
BB	STOCKS ET ENCOURS		3 115 064 273	1 185 991 250	1 929 073 023	1 702 126 861
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES					
BH	Fournisseurs avances versées					
BI	Clients		37 609 123 973	28 937 726 690	8 671 397 283	8 457 198 787
BJ	Autres créances		60 665 167 731	5 923 935 159	54 741 232 572	43 335 805 317
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		101 389 355 977	36 047 653 099	65 341 702 878	53 495 130 965
BQ	Titres de placement		13 529 719		13 529 719	33 728 952
BR	Valeurs à encaisser		0	0	0	17 139 370
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés		18 346 301 197	488 697 643	17 857 603 554	17 700 844 343
BT	TOTAL TRESORERIE ACTIF		18 359 830 916	488 697 643	17 871 133 273	17 751 712 665
BU	Ecart de conversion-Actif		3 399 014		3 399 014	3 763 253
BZ	TOTAL GENERAL		639 020 117 795	438 747 600 727	200 272 517 068	191 724 262 234



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
 980 Av. Léopold Sedar Senghor Sect.53
 Omang 2000 Zone A - 01 BP 4908
 Tél: 25 27 58 00 00 - info@seccapi.info
 www.seccapi.info

BILAN-PASSIF

	PASSIF	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CA	Capital	34 000 000 000	34 000 000 000
CB	Apporteurs capital non appelé	(-)	
CD	Primes liées au capital social	1 966 210	2 018 712
CE	Ecarts de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles	6 800 000 000	6 800 000 000
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	(+ ou -)	
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	31 814 300 308	28 284 547 498
CL	Subventions d'investissement		
CM	Provisions réglementées		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	72 616 266 518	69 086 566 210
DA	Emprunts et dettes financières diverses	10 555 271 078	21 262 410 933
DB	Dettes de location acquisition		
DC	Provisions pour risques et charges	10 171 638 441	1 085 308 425
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOUR	20 726 909 519	22 347 719 358
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES	93 343 176 037	91 434 285 568
DH	Dettes circulantes HAO	1 498 871 709	6 141 795 581
DI	Clients, avances reçues	5 634 099 890	2 831 196 457
DJ	Fournisseurs d'exploitation	29 128 107 715	27 664 598 890
DK	Dettes fiscales et sociales	22 459 597 916	20 432 058 457
DM	Autres dettes	26 542 042 289	25 996 150 752
DN	Provisions pour risques à court terme	2 358 113 114	1 479 589 409
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT	87 620 832 633	84 545 389 546
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	19 298 249 611	15 719 074 123
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF	19 298 249 611	15 719 074 123
DV	Ecart de conversion-Passif	10 258 787	25 512 997
DZ	TOTAL GENERAL	200 272 517 068	191 724 262 234



COMPTE DE RESULTAT

REF	LIBELLES		Exercice 2018		Exercice 2017
TA	Ventes de marchandises	A	+	599 846 936	617 979 038
RA	Achats de marchandises		-	158 819 786	370 578 671
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	-3 938 156	67 815 748
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)			444 265 306	178 584 515
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+		
TC	Travaux, services vendus	C	+	152 485 442 556	157 516 927 079
TD	Produits accessoires	D	+	5 942 099 700	4 588 048 578
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)			159 027 360 152	162 722 964 665
TE	Production stockée (ou déstockage)		+		
TF	Production immobilisée		+	206 563 082	298 668 694
TG	Subventions d'exploitation		+		
TH	Autres produits		+	4 224 542 695	1 720 885 414
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	1 355 985 315	438 599 191
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	1 579 445 733	2 046 093 776
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	-151 022 910	329 484 462
RE	Autres achats		-	22 553 996 207	24 823 879 456
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	-3 665 381	13 715 658
RG	Transports		-	193 987 843	273 853 597
RH	Services extérieurs		-	31 547 600 585	27 724 016 399
RI	Impôts et taxes		-	7 716 492 674	8 526 366 357
RJ	Autres charges		-	3 806 737 132	5 373 987 621
XC	VALEUR AJOUTEE (NB+RA+RB) + (somme TE à RJ)			97 416 026 771	99 681 216 248
RK	Charges de personnel		-	19 570 974 046	23 049 048 830
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)			77 845 052 725	72 582 367 418
TJ	Reprises d'amortissements, de provisions et dépréciations		+	1 311 463 984	2 540 272 016
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	33 201 492 181	31 564 057 663
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)			45 955 024 528	43 558 581 771
TK	Revenus financiers et assimilés		+	128 743 323	471 208 414
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+		
TM	Transferts de charges financières		+		
RM	Frais financiers et charges assimilés		-	1 605 016 893	2 763 500 004
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-		98 784 881
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)			-1 476 273 570	-2 291 076 813
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)			44 478 750 958	41 167 405 301
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	1 004 000 000	
TO	Autres Produits HAO		+		1 784 297
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	452 994 000	
RP	Autres Charges HAO		-		
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)			551 006 000	1 784 297
RQ	Participation des travailleurs		-		
RS	Impôts sur le résultat		-	13 215 456 650	12 884 642 100
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)			31 814 300 308	28 284 547 498



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
SECCAPI SARL
 980 Av. Léonold Sostar Senghor Sect.53
 Plateau de la Zone A - 01 BP 4908
 Tel: +226 25 31 69 51 - Fax: +226 25 31 69 52
 www.seccapi.info

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Réf.	LIBELLES	Note	Exercice 2018	Exercice 2017
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A	2 032 638 542	-2 457 679 720
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		63 153 322 505	57 405 333 729
FB	- Variation de l'actif circulant (HAO) (1)			
FC	- Variation des stocks		-226 946 162	243 868 367
FD	- variation des créances		-4 177 608 618	9 946 674 800
FE	+ Variation du passif circulant (1)		7 703 112 749	4 489 809 371
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE):.....		3 298 557 969	14 680 352 538
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	66 451 880 474	72 085 686 267
	flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissement lié aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-1 032 276 794	-1 949 603 723
FG	- Décaissement lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-30 889 888 705	-33 206 714 940
FH	- Décaissement lié aux acquisitions d'immobilisations financières		-6 850 000	-1 832 230 768
FI	+ Encaissement lié aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 004 000 000	
FJ	+ Encaissement lié aux cessions d'immobilisations financières		5 120 000	1 224 219 306
ZC	flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C	-30 919 895 499	-35 764 330 125
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apport nouveau			
FL	+ Subvention d'investissement reçues			
FM	- Prélèvement sur capital			
FN	- Dividendes versés		-28 284 600 000	-24 055 000 000
FD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (sommés FK à FN)	D	-28 284 600 000	-24 055 000 000
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		112 778 334	2 741 981 606
FP	+ Autres dettes financières			
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-10 819 918 189	-10 518 019 486
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (sommés FO à FQ)	E	-10 707 139 855	-7 776 037 880
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	F	-38 991 739 855	-31 831 037 880
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B+C+F)	G	-3 459 754 880	4 490 318 262
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G + A) Contrôle : (Trésorerie actif N - Trésorerie passif N)		-1 427 116 338	2 032 638 542



**OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
ONATEL-SA
01 BP 10 000 Ouagadougou 01**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
Exercice clos le 31 décembre 2018**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, toute convention intervenue entre la société et l'un de ses administrateurs, soit directement ou indirectement, soit par société ou par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui en avise le Commissaire aux Comptes.

En application des dispositions ci-dessus visées, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes :

I. Conventions conclues au cours de l'exercice sous revue

La Présidente du Conseil d'Administration de ONATEL-SA ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2018 et visée par les articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA, et nos contrôles n'en ont pas relevé.

II. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice sous revue

II.1 Contrat d'engagement de services du 20 septembre 2007 entre ONATEL-SA et la Société MAROC TELECOM

Nature de la convention	Assistance technique de MAROC TELECOM au profit de ONATEL-SA
Périmètre des prestations fournies par Maroc Telecom	Les prestations apportées à ONATEL-SA par MAROC TELECOM faisant l'objet du Contrat, porteront sur les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> ✓ la stratégie et le développement ✓ l'organisation ✓ les réseaux fixes et mobiles ✓ le commercial et le marketing ✓ les finances ✓ les achats ✓ les ressources humaines ✓ les systèmes d'information ✓ les interconnexions et les engagements réglementaires de ONATEL-SA
Administrateur intéressé	M. Youness GUIDA
Durée	Le contrat est conclu pour une durée initiale de trois ans et se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an chacune, sauf dénonciation faite par les parties
Date de prise d'effet	20 septembre 2007
Rémunérations	<p>Article 6.1.1 - Interventions ponctuelles de personnels : L'intervention de personnels de MAROC TELECOM au titre de la fourniture des prestations, sera facturée à ONATEL-SA conformément au schéma tarifaire ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manager de projet, Directeurs et Chefs de divisions : 535 Euros HT/jour - Experts et Techniciens, Chefs de services et Cadres : 350 Euros HT/jour <p>Cette facturation étant complétée de tous frais annexes dûment justifiés.</p> <p>Article 6.1.2 - Personnel Expatrié : ONATEL-SA prendra à sa charge l'intégralité des coûts liés à l'expatriation de personnels au sens de l'article 2.2 du contrat et remboursera à MAROC TELECOM, à l'identique, l'ensemble des coûts que MAROC TELECOM serait conduite à supporter du fait de l'expatriation de ces personnels.</p> <p>Article 6.1.3 - Prestations et fournitures par des tiers : En sus des facturations établies au titre des articles 6.1.1 et 6.1.2 ci-dessus, ONATEL-SA remboursera à MAROC TELECOM, sur justificatifs, les dépenses payées par MAROC TELECOM à des tiers à l'occasion de l'exécution et pour les besoins des prestations, sous réserve que lesdites dépenses soient préalablement acceptées par ONATEL-SA, majorées d'un montant de 10% au titre des frais de gestion de MAROC TELECOM.</p>
Modalités de facturation	Les sommes dues par ONATEL-SA à MAROC TELECOM au titre du Contrat donneront lieu à l'établissement d'une facture trimestrielle émise pour chaque trimestre échu, le 15 du mois suivant. Cette facture sera accompagnée des détails des montants réclamés et des prestations réalisées.
Effets produits durant l'exercice	Le montant global porté en charges par ONATEL-SA au titre de l'exécution du contrat durant l'exercice 2018, s'élève à 878 061 054 FCFA

II.2 Autres opérations relevant des conventions règlementées

Comme indiqué dans nos précédents rapports, ONATEL-SA a, depuis l'exercice 2002, mis à la disposition, à titre gracieux, un bâtiment à usage de bureaux situé à la Rotonde (Ouagadougou) au profit du Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports.

Cette mise à disposition devrait à notre avis faire l'objet d'une convention en bonne et due forme, soumise à l'approbation du Conseil d'Administration de ONATEL-SA.

Par une correspondance en date du 07 septembre 2016, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement avait manifesté son intention d'acquérir ledit bâtiment. Cette correspondance n'a pas connu de suite.

Par un courrier en date du 29 novembre 2018, L'ONATEL a informé le Ministère des infrastructures de son intention de reprendre possession de son bâtiment, pour des impératifs de redéploiement de son personnel. A la date de notre rapport, nous n'avons pas connaissance d'une réponse du Ministère des Infrastructures.

Telle est la dernière évolution concernant cette mise à disposition de bâtiment.

Fait à Ouagadougou, le 25 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes**SOFIDEC-AC SARL****Oumarou Gilbert SINARE****Associé Gérant
Expert-comptable**inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso**SECCAPI - SARL****Samuel SAWADOGO****Associé Gérant
Expert-Comptable**inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

ABREVIATIONS ET SIGLES

BF	Besoin de Financement
BP	Boîte Postale
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSC SRAN	Base Station Controller, SRAN=Single Radio Access Network
CA	Chiffre d'affaires
CAFG	Capacité d'Autofinancement Globale
CES	Contrat d'Engagement de Services
CNMD	Centre National de Magasinage et de Distribution
CORE PS	CORE (fait référence au cœur de réseau) PS =Packet Switch
DSLAM	Digital Subscriber Line Access Multiplexer
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FH SDH	Faisceau Hertzien, SDH=Synchronous Digital Hierachy
FO	Fibre Optique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPRS	General Packet Radio Service RS
Gbps	Gigabit par seconde
HAO	Hors Activité Ordinaire
IRVM	Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
Md (s)	Milliard(s)
MFCFA	Million de FCFA
MMS	Multimedia Messaging Service
MSCI	Morgan Stanley Capital International West African Economic and Monetary Union
WAEMU	Union
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
ONATEL	Office National des Télécommunications
OPV	Offre Publique de Vente
SA	Société Anonyme
SIM	Subscriber Identity Module
SONABEL	Société Nationale Burkinabè d'Electricité
SVA	Service à Valeur Ajoutée
SYSCOHADA	Système Comptable OHADA
2G	Deuxième Génération
3G	Troisième Génération
4G	Quatrième Génération
TTC	Toutes taxes comprises
UEMOA	Union économique monétaire ouest africaine
WARA	West Africa Rating Agency
WDM	Wavelength Division Multiplexing

ONATEL

4G+

VIVEZ LA VRAIE EXPERIENCE

AVEC LE RESEAU LEADER

4G+

ADVANCED



5Go
Internet 4G+
OFFERT

Router 4G+

39 900 F ^{CFA} ^{TTC}



5Go
Internet 4G+
OFFERT

Pocket 4G+

29 900 F ^{CFA} ^{TTC}



Leader des télécommunications au Burkina Faso
Certifié ISO 9001 - Version 2015

